

## FASSADVANCE PROTECTION

### FICHE TECHNIQUE

Finition haute protection pour façades



Pour l'extérieur



En seau



Au rouleau



Au pinceau

### Composition

FASSADVANCE PROTECTION est une peinture à base de polymères auto-réticulants spécifiques et de polysiloxanes spéciaux en dispersion aqueuse, de matières de charge inertes sélectionnées, de dioxyde de titane, de pigments et d'adjuvants spécifiques pour en améliorer l'hydrofugation et la maniabilité. De plus, des molécules spéciales protègent encore plus le produit contre le développement d'un large spectre d'espèces de moisissures et d'algues.

### Conditionnement

- Seaux de 14 l et boîtes de 6 pièces de 1 l. Selon le pays de destination, certains formats de vente peuvent ne pas être disponibles
- Teintes réalisables avec le système tintométrique ColorLife. Nuancier dédié.

### Domaine d'utilisation

FASSADVANCE PROTECTION est une finition de remplissage pour l'extérieur particulièrement appropriée pour décorer et protéger des enduits de finition parfaitement stables à base de chaux et de chaux/ciment, tant neufs que déjà colorés, à condition qu'ils soient sains, cohésifs et exempts de remontées d'humidité capillaire. Grâce à sa composition, qui est en mesure d'augmenter la résistance du film au vieillissement et à la rétention de la couleur, le produit convient également pour réaliser des tons foncés sur les façades. Après formation complète du film, il présente une haute hydrofugation permettant un meilleur écoulement de l'eau du mur, en améliorant ainsi la protection du support. Elle est également utilisée comme peinture à l'eau décorative pour le béton, avec une fonction de protection contre la pénétration de CO<sub>2</sub>, selon la norme EN 1504-2:2005 (systèmes de protection des surfaces en béton) pour la classe de revêtement (C) conformément aux principes 1.3 (protection contre les risques de pénétration, PI), 2.2 (contrôle de l'humidité, MC), 8.2 (résistivité accrue, IR) et critère d'attestation dans le système 2+, tableau ZA.2.

### Préparation du support

La surface à peindre doit être sèche, propre, sans poussière, etc. Éliminer préalablement toutes traces d'huile, de graisse, de cire, etc.

Dans le cas où les surfaces présentent un état de détérioration dû à la présence de taches et salissures tenaces de diverses natures, il est recommandé de les traiter avec la solution détergente pour le nettoyage des surfaces murales ACTIVE ONE avant de procéder au cycle de peinture (consulter la fiche technique). En fonction de l'état de dégradation, il sera possible de répéter plusieurs fois le traitement détergent, en ajoutant également une action mécanique de brossage.

En présence d'enduits pulvérulents et/ou vieilles peintures peu cohésives et en phase de décollement, il faut procéder à une élimination mécanique minutieuse de ces couches, jusqu'à obtenir un support solide et compact. Rétablir toutes les irrégularités du support et procéder à l'application du primaire d'accrochage en microémulsion à forte pénétration MIKROS 001. En présence de ragréages importants, appliquer une couche de FX 526, primaire d'accrochage et de remplissage pigmenté, selon les indications contenues dans la fiche technique du produit.

En cas de nouvelles réalisations d'enduits de finition et de lissage, attendre la stabilisation complète avant d'effectuer le traitement des surfaces avec le primaire. En général, le traitement au primaire des surfaces est à prévoir pour tous les supports présentant des différences d'absorption et/ou une légère poussière en surface.

S'assurer que la surface n'est pas brillante après le traitement.

## Mise en œuvre

L'application peut être exécutée à l'aide d'un rouleau de laine et un pinceau.

Bien mélanger avant l'emploi.

Appliquer au moins deux couches croisées en respectant un délai d'attente de 6 heures. Le produit est prêt-à-l'emploi et normalement, afin de maximiser le pouvoir couvrant de la couleur, il doit être appliqué sans dilution après un mélange minutieux.

Si nécessaire, FASSADVANCE PROTECTION peut être dilué avec un maximum de 5 % en poids avec de l'eau (7 % en volume).

## Recommandations

- Produit conseillé à un utilisateur expert.
- Toujours consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- Porter des gants et vêtements de protection. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.
- Utiliser de l'eau pour le nettoyage des outils.
- Les eaux de lavage des outils et les éventuels résidus de produit ne doivent pas être rejetés dans l'environnement ou dans les égouts domestiques. La mise au rebut du récipient/produit/eau de lavage doit être effectuée conformément à la réglementation nationale.
- Livrer tout le produit nécessaire à l'exécution du chantier.
- Ne pas appliquer par températures inférieures à +5 °C ou supérieures à +30 °C ou par humidité relative supérieure à 75 %.
- Ne pas appliquer sur des surfaces directement exposées au soleil ou par grand vent.
- Appliquer FASSADVANCE PROTECTION uniquement sur des supports bien stables et secs.
- Ne pas appliquer sur des surfaces humides ou pendant les périodes les plus froides, car cela occasionnerait un risque de décollement du support et de formation de cloquages du film de peinture dus à la migration et l'évaporation de l'eau contenue dans le support.
- Ne pas appliquer en présence de remontée d'humidité par capillarité.
- Ne pas utiliser pour imperméabiliser des surfaces horizontales ou destinées à être immergées dans eau.
- Ne pas utiliser pour des surfaces circulables.
- FASSADVANCE PROTECTION peut être également utilisé comme produit de protection du béton (tableau ZA.2 de la norme EN 1504-2, système d'attestation de conformité 2+).
- Les façades extérieures traitées avec FASSADVANCE PROTECTION doivent être protégées, pendant la mise en œuvre et les jours suivants de séchage, de la pluie, de toutes précipitations et de toute humidité relative atmosphérique élevée, brouillard, étant donné que pourraient se produire des phénomènes de traces brillantes, délavages, taches, altérations de couleur, etc. Habituellement, ces effets disparaissent après une exposition répétée aux agents atmosphériques. Le durcissement de FASSADVANCE PROTECTION est terminé après environ 15 jours à +20 °C et 50 % H.R.
- Le grand nombre d'espèces des moisissures et les différentes conditions climatiques, ne permettent pas toujours de garantir la disparition totale ou la non-prolifération dans le temps de tous les micro-organismes végétaux.
- Pour les couleurs particulièrement vives et caractérisées par un pouvoir couvrant inférieur, l'application du primaire pigmenté FX 526 est indispensable. Il est conseillé d'effectuer une application pratique au préalable pour vérifier le degré de couvrance et le résultat de la couleur finale. Dans les situations les plus critiques, l'application d'une troisième couche de produit ne peut être exclue. En cas de doutes, consulter notre service d'assistance technique. Pour les négoce avec le système teintométrique ColorLife, les teintes peu couvrantes et la couleur de fond appropriée sont indiquées dans le programme du teintomètre.
- Les couleurs qui contiennent des pigments organiques sont potentiellement plus dégradables, car elles sont sensibles à la lumière du soleil et à l'alcalinité du support.
- Dans les peintures foncées, une contrainte mécanique peut laisser des traces claires (effet écriture) sur la surface.
- Une mauvaise dilution modifie la mise en œuvre du produit en compromettant ses caractéristiques techniques.
- Note supplémentaire concernant le produit conditionné dans un emballage en plastique recyclé, facilement identifiable par sa couleur grise. La variabilité des matières premières constituant ce type d'emballage peut rendre inconstante la résistance mécanique de l'emballage, ainsi que la couleur. Par conséquent, porter une attention maximale au transport et à la manutention du produit, qui doit être stocké à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil, à des températures comprises entre 5 °C et 35 °C.
- Les images et les représentations graphiques sont purement indicatives. Les caractéristiques et les qualités du produit indiquées dans la fiche technique restent inchangées, quel que soit l'aspect extérieur du conteneur.
- Les indications fournies dans cette fiche technique se basent sur l'état actuel de nos connaissances et expériences techniques et pratiques. Les données techniques se réfèrent aux caractéristiques moyennes du produit de base et sont déterminées dans des conditions contrôlées de laboratoire. En raison de la variabilité des matières premières naturelles disponibles sur le marché, ainsi que de la peinture du produit, de légères différences sont possibles par rapport aux valeurs indiquées, à la couleur et aux effets esthétiques obtenus. Il est donc nécessaire que l'acheteur/utilisateur vérifie personnellement, et avant la mise en œuvre, la conformité du produit à l'usage prévu, notamment lorsque différents lots d'un même matériel sont utilisés pour finir le même ouvrage/chantier (ce qui est fortement déconseillé, voir point 6 des présentes recommandations).

**FASSADVANCE PROTECTION doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits, exception faite pour une éventuelle dilution avec de l'eau.**

## Conservation

Craint le gel. Conserver le produit à des températures comprises entre +5 °C et +35 °C. Si le produit est stocké dans son emballage d'origine intact, dans un lieu frais et sec, à l'abri des sources de chaleur et des rayons solaires directs, il peut être conservé pendant 12 mois à compter de la date de fabrication indiquée sur l'étiquette. Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

## Qualité

FASSADVANCE PROTECTION est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

## Données techniques

Poids spécifique (EN ISO 2811-1)	1,25 - 1,40 kg/l (en fonction de la base teintométrique)
Consommation moyenne sur support lisse (*)	250 - 320 g/m <sup>2</sup> (0,19 - 0,24 l/m <sup>2</sup> ) env. (deux couches)
Consommation moyenne sur support rugueux (*)	380 - 530 g/m <sup>2</sup> (0,30 - 0,40 l/m <sup>2</sup> ) env. (deux couches)
Rendement moyen sur support lisse (*)	4,0 - 6,0 m <sup>2</sup> /l env. (deux couches)
Rendement moyen sur support rugueux (*)	2,5 - 3,5 m <sup>2</sup> /l env. (deux couches)
Recouvrabilité (20 °C et 65 % H.R.)	env. 6 heures
Hydrofugation (angle de contact statique) (EN 15802:2010)	env. 90°
Rétention de la saleté (UNI 10792)	Très faible ( $\Delta L < 3$ )
Résistance au vieillissement accéléré couleur NCS S9000N 1000 heures test au Xénon (EN ISO 16474-2 ; TAB. 4 ; méthode A ; cycle 4)	$\Delta E < 3$
<b>Classification EN 1062-1</b>	
Brillance (EN ISO 2813)	Classe G3, mat ( $\leq 10$ GU à 85°)
Épaisseur du film sec (EN 1062-1) (**)	Classe E3 à une consommation moyenne de 0,22 l/m <sup>2</sup> (100 $\mu$ m < E $\leq$ 200 $\mu$ m)
Granulométrie (EN ISO 1524)	Classe S1, fine (S < 100 $\mu$ m)
Degré de transmission de la vapeur d'eau (EN ISO 7783-2)	Classe V2, moyen (0,14 m $\leq$ Sd < 1,4 m)
Perméabilité à l'eau liquide (EN 1062-3)	Classe W3, basse (W $\leq$ 0,1 kg/m <sup>2</sup> ·h <sup>1/2</sup> )
Résistance aux fissurations (EN 1062-7)	Classe A0 (sans objet)
Perméabilité au CO <sub>2</sub> (EN 1062-6)	Classe C1 (Sd > 50 m)

Performances selon EN 1504-2	
Perméabilité au CO <sub>2</sub> (EN 1062-6)	Conforme (Sd > 50 m)
Perméabilité à la vapeur d'eau (EN ISO 7783)	Classe I (Sd < 5 m)
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau (EN 1062-3)	Conforme (W < 0,1 kg/m <sup>2</sup> .h <sup>1/2</sup> )
Compatibilité thermique : cycles gel/dégel avec immersion dans des sels dégelants (EN 13687-1)	Conforme (Adhérence ≥ 0,8 N/mm <sup>2</sup> )
Compatibilité thermique : cycles d'averses d'orage (EN 13687-2)	Conforme (Adhérence ≥ 0,8 N/mm <sup>2</sup> )
Compatibilité thermique : vieillissement de 7 jours à 70 °C (EN 1504-2)	Conforme (Adhérence ≥ 0,8 N/mm <sup>2</sup> )
Force d'adhérence par résistance en traction directe (EN 1542)	Conforme (Adhérence ≥ 0,8 N/mm <sup>2</sup> )
Réaction au feu (EN 13501-1)	Euroclasse E
(*) Les valeurs de consommation et de rendement se rapportent à l'application du produit blanc et sont déterminées dans des conditions de laboratoire contrôlées sur des supports lisses et rugueux moyennement absorbants ; il est conseillé de les déterminer par un essai préalable sur le support spécifique, selon la teinte choisie.	
(**) L'épaisseur du film de la finition est influencée par le type de support et par sa texture, ainsi que par la méthode d'application.	
Décret CEM Bâtiment du 24 novembre 2025, publié au Journal Officiel de la République italienne le 03/12/2025	Conforme aux critères : 2.4.15 - Peintures et vernis
Valeur limite UE pour le contenu en COV (Directive 2004/42/CE)	Cat. A/i, PA: COV max 140 g/l COV produit < 140 g/l

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services « Assistance technique » et « Recherche, Développement et Système Qualité » de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: [area.technica@fassabortolo.com](mailto:area.technica@fassabortolo.com), ES: [asistencia.technica@fassabortolo.com](mailto:asistencia.technica@fassabortolo.com), PT: [assistencia.technica@fassabortolo.com](mailto:assistencia.technica@fassabortolo.com), FR: [bureau.technique@fassabortolo.fr](mailto:bureau.technique@fassabortolo.fr), UK: [technical.assistance@fassabortolo.com](mailto:technical.assistance@fassabortolo.com)).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.